

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00467

**RACCORDEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA ROUTE DU
RUISSEAU A BECIZIEUX SUR LE COLLECTEUR CHARLES CHANA DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'ONDAINE - CONVENTION**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 10 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 46

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Yves LECOCCQ

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 novembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161017-D20160046710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161129

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

RACCORDEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA ROUTE DU RUISSEAU A BECIZIEUX SUR LE COLLECTEUR CHARLES CHANA DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'ONDAINE - CONVENTION

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement, réalisé entre 2013 et 2015, le système d'assainissement de Saint-Victor-sur-Loire a été étudié et des dysfonctionnements ont été mis en évidence sur le secteur de Bécizieux, situé sur le bassin versant de l'Egotay.

Les effluents collectés transitent par deux postes de relevage et sont renvoyés sur le bassin versant du Lizeron, pour être traités à la station d'épuration des Tourettes, située sous le bourg de Saint-Victor-sur-Loire.

Ces deux postes de relevage présentent des dysfonctionnements réguliers, entraînant des surverses d'eaux usées au milieu naturel.

Or, un collecteur d'eaux usées du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine (SIVO), permettant le transfert des eaux usées du quartier de Beaulieu (Roche-la-Molière) sur la station d'épuration du SIVO, passe en contrebas du secteur de Bécizieux à environ 180 mètres.

Aussi, Saint-Etienne Métropole a sollicité le SIVO pour étudier les possibilités d'un raccordement de Bécizieux sur ce collecteur.

Par suite, il a été décidé de signer une convention entre les deux collectivités afin de définir les modalités techniques de raccordement des nouveaux ouvrages et de déterminer les modalités de participation de Saint-Etienne Métropole pour la collecte et le traitement des eaux usées provenant du secteur de Bécizieux.

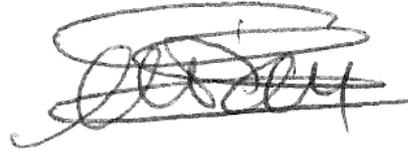
Le montant de la participation, calculé au prorata du nombre d'habitants du bassin versant raccordé (250 habitants à ce jour) et du volume d'eau potable facturé, est estimé annuellement à 6 000 € TTC.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention à intervenir avec le SIVO relative au raccordement du secteur de Bécizieux au collecteur de transfert des eaux usées Charles Chana,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 011-6281 du budget annexe assainissement de l'exercice 2017 et suivants.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU